Conseil municipal du 29 mai 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de l'arrondissement de Chicoutimi, le 29 mai 2024, 16 h 30.

PRÉSENTS: Mme Julie Dufour, mairesse, ainsi que tous les autres

membres du conseil

ÉGALEMENT

PRÉSENTS: M. Gabriel Rioux, directeur général et Me Jimmy

Turcotte, assistant-greffier.

À 16h32 Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. AVIS DE MOTION

2.1 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 8 000 000 \$

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
- 5. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

AVIS DE CONVOCATION

L'assistant-greffier dépose devant le conseil conformément à la loi, le bordereau de transmission par courriel de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire avec les documents l'accompagnant qui atteste qu'ils ont été remis à tous les membres du conseil le 27 mai 2024.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-CM-2024-309

Proposé par Michel Thiffault Appuyé par Martin Harvey

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

2. AVIS DE MOTION

2.1 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE VOIRIE, DE RÉFECTION DE CONDUITS SOUTERRAINS, DE PAVAGE, DE CHAÎNES

Conseil municipal du 29 mai 2024

DE RUES, DE BORDURES ET TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 8 000 000 \$

VS-CM-2024-310

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 8 000 000 \$

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Une période de questions a été tenue.

4. <u>PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL</u>

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

5. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

VS-CM-2024-311

Proposé par Claude Bouchard Appuyé par Jacques Cleary

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 16h34

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal	sera	ratifié	à	la	séance	ordinaire	du	conseil	de	la	Ville	de
Saguenay le 4 juin 2024.												

	MAIRESSE
JT/mjb	ASSISTANT-GREFFIER